

Droit agro-alimentaire

Marine FRIANT-PERROT

Faculté de droit et de sciences politiques-Université de Nantes

Programme LASCAUX 2009-2013 (Dir- F. Collart Dutilleul)

Droit agro-alimentaire

- Définition: recouvre un ensemble de règles de droit qui gouvernent le secteur économique de l'agro-alimentaire
- => droit des activités agro-alimentaires (agriculture, industrie, distribution, consommation)
- => ensemble composite (droit commun, législation spéciale)

Droit agro-alimentaire

- Droit agro-alimentaire irrigué par des valeurs apparentes ou cachées en raison de la spécificité de l'objet auquel il s'applique: « l'aliment » (agrège des valeurs sociétales, environnementales plus que tout autre bien)
- => bien spécial
- Droit agro-alimentaire: corpus législatif récent (longtemps de « l'infra-droit »: ensemble de normes techniques)

Contexte actuel

- Renouvellement par l'Union européenne de deux politiques fondamentales (2002-2007)
- Politique agricole commune
- Politique de sécurité alimentaire
- Développement de la « Stratégie de développement durable »

Enjeux

- Elever et unifier le niveau de sécurité alimentaire en Europe
- Mettre la législation alimentaire en phase avec une stratégie européenne de développement durable
- Transcrire dans cette législation les valeurs environnementales, culturelles ou sociales que l'Europe souhaite défendre et promouvoir autour de l'aliment (pour l'UE et dans le commerce international (OMC))

Sécurité alimentaire

- Ordre quantitatif: sécurité des approvisionnement et autosuffisance alimentaire
- -Ordre qualitatif: sécurité sanitaire des aliments (politique de santé publique et politique de concurrence)
- Changements profonds après ESB: institutions (évaluation des risques par agences sanitaires), procédures (procédures de gestion de crises et des situations d'urgence), règles de fond (approche intégrée de la fourche à la fourchette/ précaution, transparence, auto-contrôle, traçabilité...)

Développement durable

- Concept de « développement durable »
- Intégration des valeurs environnementales et sociétales de la terre à l'aliment
- Prise en compte des nouvelles attentes sociales par le droit (au-delà des démarches privées, objectif tendant à garantir un droit au développement durable pour chaque citoyen)

Défense dans un contexte mondialisé des valeurs sociales et culturelles liées à l'aliment

- OMC: fondé sur 2 principes
 - => libre circulation des marchandises
 - =>Préservation de la santé des personnes, des animaux et des végétaux
- Pb1- reconnaissance d'un droit à l'alimentation
- Pb2- préservation des valeurs non marchandes dans le contexte de l'OMC

CONCLUSION

- **Bien manger- entre nécessité, risque et plaisir**
- **Du droit « de » au droit « à »**
- **Droit à l'alimentation (nécessité)**
- **Obligation des exploitants du secteur agro-alimentaire de mettre en circulation des produits sûrs (de la ferme à la table) (risque)**
- **Droit à une alimentation de qualité (gustative, typicité, environnementale, sociétale...)
(plaisir)**